

SAM « MONACREDIT »

Société Anonyme Monégasque

au capital de 3.000.000 euros

Siège social : 1, avenue des Citronniers - c/o Crédit Lyonnais – Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en euros)

ACTIF	2007	2006
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	1.033,81	1.010,23
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2.061.982,73	3.208.569,20
(dont créances rattachées)	(2.997,62)	(2.141,85)
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	3.135.309,80	2.073.871,26
- à court terme.....	1.047,07	644,45
- à moyen et long terme	3.125.232,31	2.067.545,85
- créances rattachées	9.030,42	5.680,96
Créances douteuses et litigieuses	0	0
- montant brut.....	9.613,48	0
- provisions.....	(9.613,48)	0
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	48.266,34	42.266,34
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62.965,66	6.524,38
- montants bruts	78.758,10	24.738,10
- amortissements	(15.792,44)	(18.213,72)
AUTRES ACTIFS	221.181,62	116.484,08
COMPTES DE REGULARISATION	71.793,92	0
TOTAL	5.603.533,88	5.448.725,49
PASSIF	2007	2006
BANQUES CENTRALES, CCP		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	0	0
(dont Dettes rattachées).....	0	0
AUTRES PASSIFS	1.163,63	5.848,31
COMPTES DE REGULARISATION	18.695,55	15.569,17
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	5.583.674,70	5.427.308,02
CAPITAL SOUSCRIT	3.000.000,00	3.000.000,00
RESERVES	2.335.715,59	2.335.715,59
REPORT A NOUVEAU (+/-)	40.907,42	40.959,11
RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	207.051,69	50.633,31
TOTAL	5.603.533,88	5.448.725,49

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en euros)

	2007	2006
Ouverture de crédits confirmés en faveur des clients	0	0
Garanties reçues d'intermédiaires financiers	1.073.285,72	712.204,71
Engagements de financement reçus d'Établissements financiers.....	0	0

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en euros)

	2007	2006
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	390.540,09	266.079,98
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES.....	2.194,50	589,19
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES.....	0	0
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES	0	0
PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE.....	0	0
CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	0	0
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0
COMMISSIONS (PRODUITS)	10.331,85	624,19
COMMISSIONS (CHARGES).....	252,12	352
GAINS, PERTES, SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION (+/-).....	0	0
GAINS, PERTES, SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES (+/-)	0	0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5.268,03	11.795,96
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	22.293,86	13.228,08
PRODUIT NET BANCAIRE	381.399,49	264.330,86
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION.....	208.226,51	185.963,41
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROV. SUR IMMOBILISATIONS INCOR. ET CORPORELLES	2.291,87	2.421,28
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION.....	170.881,11	75.946,17
COUT DU RISQUE (+/-)	122.909,91	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	293.791,02	75.946,17
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (+/-).....	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	293.791,02	75.946,17
RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS (+/-).....	16.771,00	0
IMPOT SUR LES BENEFICES	103.510,33	25.312,86
DOTATIONS, REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES (+/-)	0	0
RESULTAT NET	207.051,69	50.633,31

NOTES ANNEXE

PRINCIPES GENERAUX ET METHODES

Les comptes annuels de MONACREDIT sont établis conformément aux règles de présentation applicables aux banques et édictées par le C.N.C et le CRBF.

Les principes comptables sont identiques à ceux qui avaient été retenus pour l'établissement des comptes pour l'exercice précédent.

Le Conseil d'Administration du 11 décembre 2000 a décidé d'arrêter toute production nouvelle de crédit et de gérer par extinction progressive les encours existants. La dernière tombée de crédit est prévue pour fin 2015 et d'après nos prévisions, la société devrait encore être bénéficiaire en 2008. MONACREDIT est donc considérée comme étant en activité, c'est-à-dire comme devant continuer à fonctionner dans un avenir prévisible.

NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION et RATIOS

Note 1 - Crédits à la clientèle

Au 31 décembre 2007, les crédits à la clientèle qui représentent, hors créances douteuses et litigieuses, 38,06% (55,93 % en 2006) du TOTAL BILAN sont enregistrés au BILAN à leur valeur nominale.

Etat prévisionnel des tombées d'échéances au 31/12/2007 :

	A 1 mois	Entre 1 mois et 3 mois	Entre 3 mois et 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
TOMBEES (en milliers d'euros)	46	123	138	255	1.094	412
TOMBEES cumulées (en milliers d'euros)	46	169	307	562	1.656	2.068

L'encours des crédits au 31/12/2007 a enregistré une baisse de 33,85 % par rapport au 31/12/2006 (-28,97 % l'année dernière). Cette diminution est due à l'arrêt de la production depuis le 1er janvier 2001 et aux tombées habituelles (749 milliers d'euros).

Le volume des remboursements anticipés est moins important que par le passé, soit 309 milliers d'euros (contre 398 milliers d'euros en 2006).

CREDITS A L'HABITAT en milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
CREDIT A COURT TERME	-	-
CREDIT A MOYEN TERME		742
CREDIT A LONG TERME	2.068	2.383

Le taux moyen des emplois s'établit à 6,37 % contre 6,49 % pour l'exercice 2006.

Les créances sur la clientèle sont classées en créances douteuses dès lors qu'elles présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement et, ou en tout état de cause, lorsqu'elles présentent des échéances impayées depuis plus de 6 mois.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera.

Tableau des provisions sur créances douteuses en milliers d'euros :

Valeur clôture exercice 2006	Dotations de l'exercice	Reprises	Utilisations	Valeur clôture exercice 2007
10	0	-10	0	0

Le dossier correspondant provisionné à 100% a été passé en créances irrécouvrables.

Pour l'exercice 2007, aucune nouvelle créance n'a été classée en encours douteux.

Le coût du risque est nul en 2007 suite à l'absence de sinistre.

Note 2 - Engagements donnés et reçus

Les engagements donnés, en faveur des emprunteurs en matière d'ouvertures de crédit sont nuls au 31 décembre 2007.

Les garanties reçues d'intermédiaires financiers diminuent et passent de 1.073 milliers d'euros à 712 milliers d'euros en 2007, dont 249 milliers d'euros consenties par le Groupe CREDIT LYONNAIS.

Etant donné la bonne situation de trésorerie de la société, les engagements de financement reçus des établissements financiers sont nuls au 31 Décembre 2007.

Note 3 - Le refinancement

Depuis le 17/06/2004, aucune ligne n'est nécessaire pour assurer le financement des encours.

Le taux moyen de refinancement est donc nul en 2007.

Il y a bien évidemment aucune charge de refinancement sur la période.

Note 4 - Immobilisations et amortissements

Tableau en milliers d'euros des immobilisations d'exploitation :

Valeur clôture exercice 2006	Acquisitions	Cessions	Annulation amort.cessions	Dotations de l'exercice	Valeur clôture exercice 2007
63,0	6,0	-60,0	0,0	-2,5	6,5

En 2006, MONACREDIT était devenu adjudicateur d'un bien appartenant à un client considéré comme douteux et faisant l'objet d'une procédure judiciaire, moyennant la somme de 60.000 euros. A l'issue de la vente, les 60.000 euros versés ont été restitués à MONACREDIT. C'est pourquoi cette somme a été sortie du total des immobilisations au 31 Décembre 2007.

Un inventaire des immobilisation a été effectué à la clôture. Les actifs recensés ont été maintenus à leur coût historique.

Note 5 - Titres de participation

Sous cette rubrique sont repris :

- les titres de la SCI METROPOLIS pour 153 € soit 1 % du capital détenu ; le solde étant détenu par le CREDIT LYONNAIS. Ils n'ont pas été revalorisés en date de clôture mais l'impact ne devrait pas être significatif pour MONACREDIT qui ne détient que 1% des parts sociales.

- la participation en compte-courant SCI METROPOLIS a été ramenée au cours de l'exercice de 48 milliers d'euros à 42 milliers d'euros.

Note 6 - Distribution des dividendes

Durant l'exercice 2007, un dividende de 207.000,00 € relatif à l'exercice 2006, a été distribué aux actionnaires.

Note 7 - Indemnités de fin de carrière

Il n'est pas constitué de provision au titre des indemnités de fin de carrière pour le personnel en activité. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu. Au 31 décembre 2007, l'effectif n'est composé que d'une seule personne.

Note 8 - Impôt sur les bénéfices

Le taux de l'impôt monégasque sur les bénéfices au 31/12/2007 est de 33,33 %.

Note 9 - Ratios prudentiels et réglementaires

Le rapport entre les exigibilités et la liquidité n'est plus significatif, suite à l'arrêt de la production au 01/01/2001.

Note 10 - Risque de taux

Selon l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 98.05 du 23 juin 1998 relatif à la communication financière dans l'annexe des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, il est précisé que MONACREDIT n'est pas exposée au risque de taux, compte tenu de ressources (fonds propres) à taux zéro et d'encours de crédit à taux fixe.

Autres informations :

- Décision d'affectation du résultat de l'exercice :

Montant disponible :

Bénéfice de l'exercice 2007	50.633,31 €
Report à nouveau antérieur	40.959,11 €

soit, au TOTAL	91.592,42 €

Affectation :

A la réserve ordinaire, soit	0,00 €
A la réserve statutaire, soit	0,00 €
A la réserve complémentaire, soit	0,00 €
Dividendes	50.000,00 €
Le solde au compte report à nouveau, soit	41.592,42 €

soit, au TOTAL	91.592,42 €

- Le CREDIT LYONNAIS est inscrit à la cote officielle des bourses de valeurs et détient plus de la moitié du capital de MONACREDIT.

RAPPORT GENERAL

Exercice 2007

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire le 23 mai 2005 pour les exercices clos le 31 décembre 2005, 2006 et 2007.

Les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduit à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2007, bilan au 31 décembre 2007, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, le hors bilan au 31 décembre 2007 et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des infor-

mations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étayent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et de respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan, le compte résultat, le hors bilan et l'annexe qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2007, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infractions aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 2 mai 2008,

Les Commissaires aux Comptes,

Claude TOMATIS.

Jean-Humbert CROCI.